
Adresse de la société populaire de Darnétal qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Darnétal qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 7-8;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26078_t1_0007_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVENTION NATIONALE

Séance du 14 Floréal An II

(Samedi 3 Mai 1794)

Présidence de LINDET

La séance est ouverte à onze heures.

1

Un membre du Comité de correspondance donne lecture des pièces suivantes.

Adresses des Sociétés populaires de Martigny et Darnétal, des membres du tribunal du district de Blois, des membres des Comité de surveillance d'Arnon-Libre et de Privas, qui félicitent la Convention nationale sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste (1).

a

[*La Sté popul. de Martigny-le-Peuple, à la Conv.; 30 germ. II*] (2).

Citoyens,

Des êtres indignes d'exister sous un gouvernement républicain, usurpateurs de la confiance publique, ont trahi la cause du peuple; votre surveillance active les a découverts, et déjà le glaive de la loi les a frappés. Les chefs de cette affreuse conjuration n'existent donc plus; nous espérons que leurs complices auront bientôt le même sort: cet exemple terrible appren-

dra à l'univers entier que la justice et la probité parmi les républicains sont à l'ordre du jour.

Dignes représentants, continuez à bien mériter de la patrie; le peuple français ne voit qu'elle; et vous, soyez toujours fermes et inébranlables; qu'une fausse pitié ne vous entraîne point dans les pièges que vous tendent continuellement les faux patriotes, les intrigants et les modérés, et restez à votre poste jusqu'à ce que la République soit consolidée.

LAMBERT, LAUSSEZ.

b

[*La Sté popul. de Darnétal, à la Conv.; 16 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Nous venons aussi vous féliciter sur vos glorieux travaux; tous sont le fruit de votre profonde sagesse, tous ont pour but l'affermissement du bonheur commun, tous enfin ont un droit égal à notre reconnaissance et à notre admiration.

Trop longtemps l'orgueil féroce et la barbare cupidité des colons enchaînaient les hommes de couleur; trop longtemps l'humanité gémissait de voir cette caste malheureuse arrachée aux lieux les plus sacrés de la nature pour être transpor-

(1) P.V., XXXVI, 289. Bⁱⁿ, 14 flor.

(2) Bⁱⁿ, 14 flor. C 303, pl. 1112, p. 16. Martigny-le-Comte, Saône-et-Loire.

(1) C 303, pl. 1109, p. 38.

tée sur une terre étrangère, et livrée à la plus cruelle servitude. Les cris douloureux de leur désespoir, le bruit déchirant de leurs chaînes ont retenti au fond de nos cœurs. L'humanité vous a dit : « Vengez-moi », et leurs fers ont été brisés. Grâces immortelles te soient rendues, sainte philosophie qui nous a rendu par ce décret des millions de frères.

Il est donc vrai qu'il existait des hommes assez pervers pour abuser de la confiance dont ils étaient revêtus; il est donc vrai qu'ils voulaient déchirer le sein de la patrie et noyer la liberté dans le sein de ses enfants; et vous, O Pères du peuple, vous étiez les premières victimes désignées par ces modernes Syllas. Les monstres! ils avaient osé concevoir le projet infâme de nous redonner des fers!, des fers... à des hommes libres! ils ne savaient donc pas qu'il n'y a plus de retour à l'esclavage pour ceux qui ont connu les charmes de la liberté. Ah! qu'ils périssent à jamais, les traîtres et que le glaive de la loi nous fasse justice du dernier de leurs complices.

Poursuivez, dignes déprérentans, votre honorable carrière, la sainte Montagne sera toujours notre point de ralliement : c'est d'elle que l'univers entier attend son bonheur. Restez à votre poste jusqu'à ce que la chute du dernier des rois ait vengé l'humanité de tous les crimes de la tyrannie. Vive la République!

LAMBER, HUCHER, NIOU.

c

[Le Trib. du distr. de Blois, à la Conv.; 11 flor. II] (1).

« Citoyens représentans,

Les membres du tribunal du district de Blois, département de Loir-et-Cher, ont à vous féliciter sur les mesures que vous avez prises pour déjouer l'intrigue, la malveillance et les projets désastreux des nouveaux conspirateurs.

Législateurs, continuez de rester au poste où la confiance du peuple vous a placés, et à mettre tous les jours à l'ordre la probité et la justice. Bientôt la République aura triomphé de tous ses ennemis. S. et F.»

BELLENONE, LECONTE, LEDDE, DEBEINE.

d

[Le C. révol. de Arnonlibre, à la Conv.; 7 flor. II] (2).

« Fondateurs augustes de la République française, nous ignorons l'art de pérorer et encore plus celui de flagorner qui ne convient qu'aux esclaves, nous ne savons que dire la vérité; agréés nos remerciements de nous avoir rendu des frères que le despotisme nous avait otés, l'africain enfant de la nature comme nous, ne devait point cesser de marcher notre égal; vous lui avez rendu ses droits et vous avez bien mérité de l'humanité.

Le gouvernement révolutionnaire que vous avez décrété, qui (comme un remède salubre

purge le corps de toutes les vapeurs qui l'infestent) doit purger le champ du républicanisme de toutes les plantes venimeuses qui y fourmillent, assoiera le bonheur du peuple sur des bases immortelles.

Tous les enfants de la liberté ont été pénétrés d'horreur, d'indignation et de joie en même temps; d'horreur et d'indignation en apprenant que ceux qui paraissaient chérir la liberté ont voulu noyer les fondateurs de la République dans le sang des républicains, de joie en voyant ses fidèles représentants encore une fois échappés au glaive des conspirateurs.

O vous qui avez rétabli le genre humain dans ses droits usurpés, lancez de nouveau la foudre et que les contre-révolutionnaires périssent plutôt que si la révolution chancelait.

Nous ne vous disons point de rester à votre poste; le salut de la patrie vous en a fait un devoir et vous y avez restés.

Quant à nous, nous avons juré en approchant du terrible ministère de surveillants, de nous dévouer entièrement à sa sûreté générale et de ne quitter l'attitude d'argus que lorsque le soleil n'éclairera plus en France que les enfants de la liberté. Salut, respect et fraternité.»

BIARNOIS, GALLEMARD, LOCHER.

e

[Le C. révol. de Privas, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentans,

La commune de Privas est à la hauteur de la révolution; de nombreux défenseurs sont sortis de son sein, le seul temple qu'elle renferme est celui de la Raison; il n'en existe pas d'autres et tous les objets de fanatisme qu'on appelait calices, ciboires, ostensoirs, ont été retirés; ils vont être plus utiles à la patrie.

Législateurs, restez à votre poste et n'en désespérez que lorsque tous les ennemis de la République seront anéantis. Vive la République, vive la Montagne.»

BOURRAL, BENOIT, LAUZART, LAFOND, DURAND, DOIZÉ, FAURE, GIMON, MARTINET, DEBOS.

2

La Société populaire de Montagne-sur-Aisne, département de la Marne, offre pour le service de la patrie 2 cavaliers Jacobins armés et équipés (2).

[Montagne-sur-Aisne, s.d.] (3).

« Citoyens représentans,

La voix impérieuse de la patrie en danger a retenti d'un bout de la République à l'autre, nous l'avons entendue, elle appelle aux frontières des défenseurs intrépides, nous vous offrons le résultat précieux des sacrifices de

(1) C 302, pl. 1095, p. 42.

(2) P.V., XXXVI, 289. B⁴, 16 flor. (suppl.); M.U., XXXIX, 233.

(3) C 303, pl. 1109, p. 35; Sainte-Menehould, Marne.

(1) C 302, pl. 1095, p. 41. J. Sablier, n° 1295.

(2) C 302, pl. 1095, p. 37; Culan, Cher.